

Bureau restreint

Relevé de validation Séminaire du BR du 05 septembre 2008

Etaient présents lors de la séance :

ULP : Jean Marc Jeltsch, Yves Larmet, Sylvie Lefèvre-Dalbin

UMB : Michel Deneken, Jean Philippe Halter

URS : Dominique D'Ambra, Laure Jean Pierre, Claudine Wernert

Inter-U : Florent Baulieu, Anne Goudot

Cabinet Deloitte : Ollivier Lenot

Invité : Jean Déroche

Rapporteurs : Anne Goudot, Florent Baulieu

Le compte rendu de la séance et les documents instruits sont disponibles sur le site intranet du projet.

Modalités d'instruction des dossiers de cadrage adoptées par le bureau restreint

Procédure adoptée pour chaque dossier de cadrage soumis à instruction (déjà mise en œuvre pour la présente séance) : le dossier est examiné préalablement à la séance par deux rapporteurs, à l'aide de la fiche d'analyse donnée en pièce jointe ; chaque rapporteur fait état en séance de ses remarques, formalisées au moyen de la fiche d'analyse ; s'appuyant sur ces analyses, et sur les échanges suscités par les remarques des rapporteurs et les divergences de vue de ceux-ci, les membres du bureau restreint rédigent en séance une fiche d'analyse synthétique à l'intention des porteurs du projet ; cette fiche est transmise confidentiellement aux porteurs de projets par la cellule de coordination.

Publication des documents soumis à instruction : seuls les documents recevant un avis favorable sont publiés sur le site intranet et diffusés sur la liste Resultats.

Conduite globale du projet

- ▶ **Séminaire de conduite de projet du 12 septembre** : il est convenu que Dominique D'Ambra en sera la modératrice.
- ▶ **Désignation des chefs de projet opérationnels** : Les membres présents conviennent d'inviter les VPs RI à proposer conjointement une solution au départ inopiné de L. Bonnord, à soumettre à la validation des présidents ; Ils approuvent par ailleurs pour soumission aux présidents la proposition de remplacement de F. Laurin par Laure Jean-Pierre et Yannick Schmitt (en binôme) pour la conduite politique du projet Maison de la culture
- ▶ **Assemblée constitutive provisoire (ACP)** :
 - ◆ Point d'information par Jean Déroche : l'Assemblée constitutive provisoire siègera les 19 septembre, 13 octobre, 14 novembre et 15 décembre. Lors de sa première séance le 19 septembre, elle mettra en place la commission des statuts, qui aura pour mission de finaliser les statuts en s'appuyant sur le contenu du projet d'établissement commun voté le 26 février 2008 et sur les propositions émanant du groupe Organisation et Gouvernance. Elle devrait adopter les statuts le 13 octobre, puis le budget le 15 décembre.
 - ◆ Propositions des membres du bureau restreint concernant la mise en place de la commission des statuts de l'ACP, à soumettre aux présidents comme base de travail :
 - ◆ *L'administrateur provisoire pourrait en être le président*
 - ◆ *Composition : les VP CA ou premiers VP des trois universités ; un représentant de chaque collège pour chaque université.*
 - ◆ *Modalités de mise en place : chaque établissement proposerait, par consultation écrite, ses représentants élus à la commission des statuts, au plus tard le 22 septembre. Une lettre de cadrage serait envoyée aux membres de la commission, qui pourrait se réunir le lundi 29 septembre, puis le lundi 06 octobre.*

Instruction des dossiers de cadrage des projets

Les résultats du processus d'instruction des 15 dossiers examinés en séance sont les suivants :

- ◆ **Avis favorables rendus sur les projets :** « Semaine d'accueil en L1 », « Commission d'aide aux projets étudiants », « Handicap », « Fiabilisation des bases », « Valorisation, « Harmonisation des procédures liées à la mobilité étudiante », « Se connaître, s'évaluer » .
- ◆ **Demandes de précision ou de compléments pour les projets :** « Fusion de SCUIO/BAPED », « Carte Multiservices », « Maison de l'étudiant », « Outils de com UdS », « Formation continue, VAE, reprise d'étude », « Dispositif RI » et « Amélioration des conditions d'accueil des étudiants étrangers ».

Concernant le projet Apogée, les membres du bureau restreint s'accordent sur la nécessité de préciser en urgence la feuille de route du projet, compte tenu des interactions nombreuses avec d'autres projets conduits en parallèle.

Instruction d'un point d'étape sur le projet Reconfiguration de la fonction RH

Les orientations prises en termes d'organisation du future dispositif RH, ainsi qu'en termes de stratégie d'affectation des personnels, présentées par Michel Deneken, sont approuvées pour présentation au comité de pilotage les 15 septembre et 24 septembre. L'importance du contrôle de gestion, ainsi que son positionnement dans l'organigramme sont soulignés au cours des échanges, ainsi que la nécessité de bien articuler les travaux des projets RH avec ceux conduits dans le cadre des projets Finances. La démarche engagée sur ce projet de communiquer auprès des personnels concernés est encouragée par les membres présents, en tant que bonne pratique dans le processus de réorganisation des services.

Point Divers

- ▶ **Préparation de l'ordre du jour du CP du 15 septembre.** Les points proposés à l'ordre du jour sont les suivants :
 - ◆ Validation des propositions de désignation de responsables de projets
 - ◆ Note sur les modalités des élections et le calendrier.
 - ◆ Lettre de cadrage pour les travaux de la commission des statuts.
 - ◆ Note de Josette Soulas sur le calendrier de l'automne

Annexe 1 :

Fiche d'analyse d'un dossier de cadrage de projet

Projet :	
Rapporteur :	
Date :	

	Bien définis	A préciser	Non définis	Commentaires
Objectifs du projet				
Résultats				
Bénéfices				
Constitution de l'équipe projet				
Interférences-coordination				
Benchmarking (parangonnage)				
Communication				
Validation				

Fiche d'analyse des tâches

L'inventaire des tâches est-il suffisamment précis ?	
Pertinence du déroulement dans le temps (réalisme des délais, etc)	
Les priorités/urgences sont-elles définies ?	
Un rendu-compte est-il prévu ?	
L'étude de faisabilité est-elle bien distincte de la mise en œuvre ?	
La communication est-elle intégrée à la feuille de route?	
Les contributeurs sont-ils précisés pour chaque tâche ?	
Les risques sont-ils précisés ?	
Les livrables sont-ils précisés ?	

Avis :